

COMPTE RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE - année 2013/2014

Présents : Béatrice Cornec, Marie Aline Delozanne, Anne-Claire Desage, Catherine Drouin, Annie Gillet, Maud Marion, Véronique Sharma (enseignants), Aurélie Alfonsi, Carole Hebrard, Sylvie Tournoud, Céline bourgeois, Anne Floyd, Olivier Orand, Murielle Sulpice, Isabelle Denoyelle (représentants des parents d'élèves), Celia Martins (élue mairie).

Excusés : M Fréal (inspecteur), Stéphanie Meillereux, Frédéric Laurent, Colette Allemand, Valérie Faure

1. Vie de l'école

- *Bilan du troisième trimestre de l'année scolaire 2013-2014*
 - **Activités des classes** : Ecole et cinéma pour toutes les classes, 2 spectacles musique pour les classes de CP/CE1, CE1/CE2 et CLIS à l'auditorium de l'école de musique (pour les élèves et pour les parents), sorties nature à la mare pour les CP/CE1 et les CE2, du land art avec les CE1/CE2 et une animation sur les arbres pour la CLIS.
 - **Compte rendu voyage CM2** à Didcot (Angleterre) Succès sur toute la ligne. Un diaporama est présenté aux autres classes pendant le temps scolaire et aux parents le vendredi 20 juin à 18h30, suivi d'un apéro.
 - **Stages de remise à niveau**. plusieurs élèves de l'école ont pu profiter de ce stage à Pâques et d'autres y participeront également en été. (Tous les parents sollicités n'ont pas accepté la participation de leur enfant)
 - **Liaison école collège** : Plusieurs actions ont été menées pour renforcer la liaison école/collège, entre enseignants puis entre classes. Les CM2 ont passé une journée complète au collège et ont aussi assisté à un spectacle de théâtre donné par les élèves du collège. La collaboration école/collège devrait se renforcer, puisque le cycle des approfondissements comprend maintenant la classe de 6^{ème}. Les enseignants soulignent néanmoins que des moyens en remplacement doivent être alloués pour que ces actions ne restent pas au niveau des projets. Les CM2 ont failli ne pas pouvoir se rendre au collège, faute d'adultes accompagnateurs. Le 26 juin les parents d'élèves de CM1 et CM2 pourront visiter le collège.
 - **Coopérative scolaire** : Suite à la demande des représentants des parents d'élèves, nous apportons quelques précisions sur l'utilisation de l'argent de la coopérative scolaire :
Sur les 12 ou 11 € donnés par enfant, 2 € vont à l'assurance OCCE qui est obligatoire. Elle concerne tous les élèves de l'école (qu'ils aient ou non payé la coopérative) et tous les enseignants. Sur l'argent restant, une somme de 4 € par élève est gardée par chaque classe et le reste est versé à la coopérative générale de l'école.
Au niveau des classes ou de l'école, cet argent peut couvrir des frais de transport (bus ou transporteur privé), de goûter (Noël, courseton, fin d'année...), des participations à des spectacles ou pour des projets plus conséquents (voyage scolaire par exemple), des ingrédients pour faire la cuisine, du matériel dans le cadre d'un projet spécifique de classe (projet rallye lecture, jeux coopératifs, les incorruptibles...) des abonnements à des magazines ou des revues pour les élèves, la réparation du piano (cette année), le remboursement des livres perdus de la bibliothèque (2 ou 3 par classe),... La demande aux familles pour participer à la coopérative de l'école, sera mieux faite et plus visible.
- *Perspectives pour l'année scolaire 2014-2015*

- **Effectifs au 19 juin 2013** : Beaucoup de départs en juin (déménagement et orientation vers le privé). Nous attendons la fin de l'été pour avoir une idée précise des effectifs, fortement en baisse.
- **Equipe pédagogique à la rentrée 2014**. L'équipe est stable mais Mme Drouin sera en formation pour l'année : elle sera remplacée par Mme Martins qui vient d'être nommée sur l'école. Un autre enseignant sera nommé sur le poste de Mme Meillereux qui était à l'école à titre provisoire.
- **Modification du carnet de liaison enseignants/famille** : nous rajoutons des pages « communication » et remanions la mise en page.
- **Liste des fournitures** : les listes de fournitures seront données fin juin et seront aussi sur le site web de l'école. Nous précisons que le matériel demandé est très limité par rapport à la liste officielle donnée à titre indicatif par le ministère.
- **Réseau d'aide (RASED)** : Il n'y aura toujours qu'un demi-poste Maître E sur la circonscription, à répartir entre toutes les écoles suite à une évaluation objective des besoins qui devrait être faite à la rentrée.
- **Etudes dirigées en 2014/2015** : Les enseignants souhaitent que les études dirigées soient maintenues 3 fois par semaine. Elles ont permis d'aider plusieurs enfants qui auraient été en difficulté sans cette aide. Les parents délégués rappellent que c'est une demande forte des familles et leur souhait que toutes les demandes puissent être satisfaites. Il a été évoqué par les enseignants la possibilité de réduire la durée des études dirigées à 30 mn au lieu d'une heure, et également la nécessité pour certains enfants d'avoir un accompagnement régulier à la lecture chaque jour.
- **Projet d'école** : Il est en cours de rédaction. Il comporte maintenant 4 axes.

2. Intervention des représentants des parents d'élèves

- Présentation du programme de la Fête de l'école du vendredi 27 juin 2014 par les parents d'élèves : heure de début 18h
- Pour les CM2 qui quittent l'école, préparation d'un souvenir qui sera donné à chacun d'eux. .

3. Relations avec la mairie

Travaux :

- Serrures des classes (en relation avec l'occupation des locaux scolaires pendant les TAP), Toute l'équipe demande à nouveau que soient posées des serrures aux portes des classes.
Réponse mairie : question de sécurité..... argument difficilement recevable par les enseignants qui voient aussi un problème de sécurité que les classes ne soient pas fermées et se posent la question de la gestion des locaux lors des TAP, à partir de la rentrée prochaine.
- **construction des toilettes extérieures**
Réponse mairie : coût estimé des travaux 116 000 euros, projet non abandonné, mais à nouveau à l'étude pour une réduction des coûts....
- **Aménagement de la zone des tables de ping-pong**
Réponse mairie : validé.

Budget

- **Médiation scolaire** : Nous sommes en attente de la validation des crédits pour l'année prochaine. Un rapport sur l'impact de la médiation vient d'être donnée à la mairie, suite à

Ecole Élémentaire des Béalières – 2 le Routoir, 38240 MEYLAN – tel 04 76 41 09 02

@: ce.0382750h@ac-grenoble.fr

une évaluation auprès des élèves et des enseignants. La médiation scolaire se pratique à l'école des Béalières depuis 2009. Il y a une convention à remettre à jour entre la mairie (qui finance les interventions d'un formateur), l'association AMELY (qui envoie un formateur pour former les enfants à la médiation) et l'inspection académique.

Yves Cuvier est en train de former les nouveaux médiateurs (élèves de la classe de CE2). Les enseignants jugent très positif l'impact de la médiation. Les élèves apprécient cet espace qui leur est réservé. Quant aux élèves médiateurs, ils apprennent à développer à travers la médiation, un comportement citoyen.

Projet « école et cinéma » : Les enseignants souhaitent reconduire ce projet avec

○ **Présence du SESSAD à la cantine**

Mme Delozanne s'interroge sur l'interdiction qui vient d'être faite à une professionnelle du SESSAD de venir au restaurant scolaire, (bénévolement et avec son propre repas) pour aider à l'encadrement des élèves de la clis sur le temps collectif (toujours très délicat pour la majorité des élèves de la clis). Nous attendons des explications de la mairie. les parents délégués demandent à ce

que la personne soit accueillie à la cantine dans les meilleures conditions.

○ **Rythmes scolaires** : Le jeudi après-midi est libéré, accepté par le rectorat.

Les parents demandent un calendrier et des moyens d'information. Il est déjà trop tard pour l'organisation de certaines familles.

La mairie a prévu une grande réunion publique le 30 juin à la maison de la musique à 18h, réunion ouverte à tous les parents.

- *Les parents des élèves de la clis et les enseignants sont inquiets pour la prise en charge des élèves de la CLIS pendant la demie journée libérée ? Ce temps de collectivité imposé par le choix de la demie journée libérée sera très compliqué pour ces élèves et va engendrer des problèmes de transport.*
- *La garderie du mercredi matin ? apparemment non, malgré une demande répétée des parents.*

Fin du conseil d'école : 20 h